

Lou Mèssagié de Belcodène



Les jeunes Conseillers Municipaux de Belcodène...



et les plus
anciens...



février 2016

numéro

75

Bulletin d'Informations Municipales de Belcodène



x Horaires de la Mairie

<http://www.belcodene.com>
04 42 70 66 66

Tous les jours, du Lundi au Vendredi
de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

Le Maire est à votre disposition
en Mairie, toutes les fins d'après-midi,
ainsi que les mardis et mercredis,
toute la journée.

Compte tenu du nombre important
de réunions, vous pouvez prendre
rendez-vous au secrétariat afin d'éviter
toute attente inutile.

x Horaires de la déchetterie de Valdonne

- Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et
de 13 h 30 à 18 h
 - Samedi de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h 30 à 18 h
 - Dimanche de 8 h 30 à 12 h 30
- Tél. 04 42 18 19 79
Quartier de Valdonne - 13124 Peypin

x Horaires de la bibliothèque

- Accueil du public :
- Mardi, jeudi et vendredi
de 15 h à 18 h 30,
 - Mercredi de 9 h à 12 h et
de 15 h à 18 h 30
 - Samedi de 9 h à 12 h
- Tél. 04 42 70 60 54

x Horaires de l'agence postale

- Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et
de 14 h à 16 h
 - Samedi de 9 h à 11 h 30
- Tél. 04 42 70 69 20

x Clinique Vétérinaire du Soleil

- Dr Nathalie Kormann-Espinosa
ZA de la Roque Forcade - Belcodène
04 42 70 06 75

Consultations au cabinet médical

Médecins :

Dr Mafini mercredi après-midi
Dr Lazaris vendredi matin

Psychologue clinicienne :
Isabelle Penot jeudi toute la journée et samedi matin

Permanences médicales

Urgences légères, médecine générale
365 jours par an - 7 jours sur 7 - Sans rendez-vous

La Destrousse

■ De 9 h à 21 h
Bât C - Le Merlançon
ZAC La Verrerie - 13112 La Destrousse
Tél. 04 42 18 19 79
Fax : 04 42 82 77 36

Trets

■ De 9 h à 22 h
15 bis, avenue Mirabeau
13530 Trets
Tél. 04 42 64 12 86
Fax : 04 42 64 13 43

Pharmacies de garde

Pour toutes urgences hors des horaires d'ouverture de la pharmacie,
téléphonez au numéro 17 (gendarmerie ou police) qui vous indiquera
la pharmacie la plus proche.

Pour trouver directement la pharmacie de garde la plus proche de votre
commune, téléphonez directement au 32 37.

Numéros utiles

- Mairie04 42 70 66 66
- CCFB Belcodène.....04 42 70 60 61
- Agence Postale04 42 70 69 20
- Bibliothèque Municipale04 42 70 60 54
- Sécurité Sociale CPCAM36 46
13421 Marseille cedex 20
- Cadastre04 91 23 61 87
*Centre Impôts Fonciers Marseille Sud,
38 bd Baptiste Bonnet, 13008 Marseille*
- Centre des Impôts.....04 42 18 03 00
Rte de Beaudinard, 13400 Aubagne
- Perception de Roquevaire04 42 04 20 65
6 av. G. Clemenceau, 13360 Roquevaire



Hommage à Maurice Bottin

C'est par une belle journée d'avril 2015, que Maurice nous a quittés. Il s'en est allé, discrètement, comme il a vécu.

Très attaché à son village de Belcodène, il s'y est beaucoup investi tout au long de sa vie. Très actif au sein du Comité Communal des Feux de Forêts dont il était membre depuis sa création en 1980, Maurice était aussi partie prenante du Comité des Fêtes dont il avait participé à la mise en place. De sa longue carrière professionnelle aux "Ponts et Chaussées", Maurice avait gardé rigueur et esprit de camaraderie. Il se mettait volontiers au service des autres et aimait par-dessus tout, sa famille et ses amis à qui il manque beaucoup. Les anciens du village, ses amis chasseurs, ses collègues du Comité des Feux et des Fêtes, sa famille et tous ceux qui l'ont aimé ont une pensée affectueuse pour lui.

Etat Civil

Naissances

Bienvenue à nos 16 nouveaux petits Belcodénois

Sibylle OTRÉ	née le 26 avril 2015
Malone GASCON	né le 28 avril 2015
Alessio GANGI	né le 11 mai 2015
Ezio MIGLIACCIO	né le 12 mai 2015
Kaly DONADIO	née le 20 mai 2015
Maéna POTHIN	née le 27 mai 2015
Tiffany COUTURIER	née le 29 juin 2015
Anton BOCCIA	né le 17 juillet 2015
Marcelo BORNIAMBUC	né le 2 août 2015
Stellina COSTA	née le 27 août 2015
Arthur PELLET	né le 20 octobre 2015
Lisa PELLEGRINO	née le 2 novembre 2015
Tess FERRANDO	née le 8 décembre 2015
Léandro FERNANDES	né le 22 décembre 2015
Lili-Rose BORDEU	née le 28 décembre 2015
Isis ANTOINE	née le 14 janvier 2016

Mariages

Avec toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

Marc CICCARELLO et Audrey MATHY, unis le 13 juin 2015
 Stéphane BOSI et Muriel VŒUX, unis le 4 juillet 2015
 Jean-Pierre SANGUINETTI et Sylvie DIDIER, unis le 11 juillet 2015
 Jonathan SROUCHI et Manon BOURAS, unis le 3 août 2015
 Bruno LUBIENICKI et Sandrine BENAROCHE, unis le 29 août 2015
 Sylvain HAUQUIER et Noémie VAN MOERKERCKE, unis le 24 octobre 2015

Décès

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées

Maurice BOTTIN	décédé le 29 avril 2015
Suzanne KURADJIAN, née FORANNA	décédée le 13 août 2015
Maurice CARRETTA	décédé le 27 août 2015
Josette OFFMANN, née ATTIAS	décédée le 23 septembre 2015
Lucienne ETCHELECOU, née BONHOMME	décédée le 21 décembre 2015
Claude MORUCCI	décédé le 3 janvier 2016

Info Commission des fêtes

Fête de la
MUSIQUE
 21 JUIN

**Le 21 juin,
 faites de la musique !**

Pour organiser la fête de la musique, la Commission des Fêtes fait appel aux talents des Belcodénois.

Musiciens, chanteurs, en solo ou en groupes, nous comptons sur votre participation bénévole pour faire vibrer notre village en musique.

Faites vous connaître au plus tôt. Renseignements et inscriptions au Secrétariat de Mairie.

Le mot du maire



Mes Chers Concitoyens,

Sans revenir sur les événements tragiques qui ont jalonné cette année 2015 et qui font qu'elle restera dans nos mémoires comme particulièrement éprouvante, tournons-nous avec circonspection vers 2016.

En 2016, il nous faudra toujours certainement redoubler d'attention, et les différents niveaux des plans vigipirates, les menaces terroristes et l'état d'urgence décrété actuellement, seront certainement notre quotidien, même si tous ces dispositifs seront ponctuellement levés. Malgré ce, nous devons, ensemble, porter résolument notre espérance vers l'avènement d'une humanité meilleure et plus éclairée autour des valeurs fondatrices de notre république.

Autre élément majeur sur lequel j'apporterai toute la vigilance et la fermeté nécessaires et pour lequel j'aurai à cœur de défendre au mieux l'intérêt général des Belcodénois, c'est notre intégration dans la métropole Marseillaise.

Depuis le 1^{er} janvier, la métropole est devenue une réalité institutionnelle, même si elle ne fonctionne pas encore vraiment, alors même que les Communautés d'agglomération et urbaines ne sont plus opérationnelles de par la loi. Aujourd'hui le plus grand flou règne sur l'application du calendrier initialement prévu et sur la validité de la représentativité de cette instance. Le Tribunal Administratif a en effet annulé l'élection de son Président qui s'était déroulée dans les conditions étonnantes qu'on lui connaît. La représentativité des Communes a elle aussi été remise en cause par les tribunaux et la haute cour de justice administrative. Rien ne fonctionne donc. Tout est suspendu aux décisions du Conseil Constitutionnel. Quel foutoir !

Malgré cela, Belcodène développe ses projets sans augmenter la pression fiscale sur les ménages, mais ne souhaite cependant pas servir de tirelire pour combler la dette marseillaise qui atteint plusieurs milliards d'euros. Qu'en sera-t-il demain de la hausse annoncée de l'imposition métropolitaine (Fiscalité Directe Locale, Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, prix de l'eau...) ? A qui vous adresserez-vous au quotidien ?

Il ne s'agit pas de s'opposer à toute coopération entre les territoires, cette coopération est déjà une réalité pour des sujets essentiels et de façon volontaire et concertée. Il s'agit de nous interroger sur le sens de celle-ci, de rejeter un modèle technocratique conçu pour fédérer tous les pouvoirs. Je rappelle que je suis opposé plus que jamais à cette métropole imposée, lorsqu'on voit le modèle qui nous est proposé, alors que nous aurions pu collaborer sur des grands dossiers en toute sérénité. Nous sommes prêts à coopérer mais pas à disparaître.

Au moment où l'Etat se désengage avec une baisse sans précédent des dotations, il nous impose une "nécropole" qui se construit dans le dos des élus et des citoyens et va nous coûter cher à tous. Nous ne nous laisserons pas faire.

Patrick Pin,
Maire de Belcodène

Commémoration du 8 mai 1945



La commémoration du 8 mai s'est déroulée avec les élèves de CM2 et le conseil municipal des jeunes.

Chloé et Paul ont porté la gerbe jusqu'au monument aux morts. Patrick Pin, maire de Belcodène, a rendu hommage à ces soldats qui se sont battus au nom de "la liberté, l'honneur et la dignité", pour leur pays. La Marseillaise, chantée par les élèves de CM2 et les enfants du conseil municipal des jeunes a clôturé cette cérémonie du souvenir.



Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918



Lors de la commémoration de l'anniversaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, les enfants de l'école et le Conseil Municipal des Jeunes de Belcodène (C.M.J.) ont volé la vedette au Maire. C'est après le discours de Patrick Pin, que Stella Tagliaferro, au nom du C.M.J., a dit quelques mots très appréciés des presque 400 personnes présentes. Elle a ensuite rejoint ses camarades Jeunes Conseillers Municipaux et les élèves de l'école communale pour chanter la Marseillaise sous la houlette de Bruno Bellegarde. En début de cérémonie, ce sont Emma Tourrel et Alexandre Torre qui ont porté la



gerbe de la Mairie et Alicia Colliez et Baptiste Bert qui ont porté celle du C.M.J. qui avait tenu à exprimer par ce geste sa reconnaissance envers les combattants de cette grande guerre et son attachement à la culture de paix indispensable pour éviter que l'histoire ne se reproduise.



Comptes-rendus des Conseils Municipaux



Nous vous rappelons que l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie. Ne sont rapportés, ci-après, que les éléments principaux des délibérations importantes.

Acquisitions foncières

Propriété Mousseau

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

De se substituer au département des Bouches-du-Rhône en vue d'exercer son droit de préemption.

- D'acquérir les parcelles cadastrées section D, n° 38, 39, 40, 41 et 42, sises chemin du Coulet à Belcodène d'une contenance de 24 460 m², appartenant à Monsieur Mousseau, pour un montant de 85 000 €, majoré des frais d'agence et de notaire.

- De solliciter l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, au titre des aides à l'acquisition de réserves foncières de moins de 100 ha situées en milieu naturel.

- D'adopter le plan de financement suivant :

Montant TTC de l'acquisition (frais de notaire inclus)	91 800 €
Aide du Département (60%)	55 000 €
Autofinancement de la Commune	36 800 €

Propriété Mattei

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

- D'acquérir la parcelle cadastrée section AC n° 70, sise chemin des Michels à Belcodène, d'une contenance de 542 m² pour un bâti de 100 m², appartenant à Monsieur Mattei, pour un montant de 260 000 €, majoré des frais d'agence et de notaire.

- De solliciter l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, au titre des aides aux acquisitions foncières et immobilières.

- D'adopter le plan de financement suivant :

Montant TTC de l'acquisition (frais de notaire inclus)	280 800 €
Aide du Département (60%)	168 400 €
Autofinancement de la Commune	112 400 €

Prescription de la révision générale du Plan d'Occupation des Sols (voir page 12)

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

- De prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal.

- De préciser les objectifs poursuivis au cours de cette procédure.
- De définir les modalités de concertation.
- De donner autorisation à Monsieur le Maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service concernant l'élaboration technique du PLU.
- De pouvoir mobiliser la procédure de sursis à statuer, telle que prévue aux articles L. 123-6 et L. 111-8 du code de l'Urbanisme sur les demandes d'autorisation qui seraient de nature à compromettre ou rendre plus onéreuse l'exécution du futur PLU.
- De solliciter l'Etat, conformément aux dispositions de l'article L. 121-7 du code de l'Urbanisme, une dotation complémentaire pour couvrir les frais matériels et les frais d'études liés à la procédure d'élaboration du PLU.

Agenda d'accessibilité 2016/2021

Les gestionnaires des Etablissements recevant du Public et des Installations Ouvertes au Public ont désormais l'obligation, pour mettre leurs établissements en conformité avec les obligations d'accessibilité, de s'engager par la signature d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) avant le 27 septembre 2015. Cet outil de stratégie patrimoniale pour la mise en accessibilité adossée à une programmation budgétaire permet à tout exploitant d'établissement recevant du public de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son ou ses établissements après le 1^{er} janvier 2015.

L'Agenda d'Accessibilité Programmée correspond à un engagement de procéder aux travaux dans un délai déterminé et limité.

Aussi, la Commune de Belcodène a élaboré son Agenda d'Accessibilité Programmée suivant la programmation indiquée. Le document comporte notamment le phasage annuel des travaux projetés.

Cet agenda a été déposé en Préfecture avant le 27 septembre 2015, conformément à la réglementation en vigueur.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- Approuve l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour mettre en conformité les Etablissements Recevant du Public.
- Autorise le Maire à demander les dérogations nécessaires.
- Autorise le Maire à prendre toute décision, à signer tout acte ou document tendant à rendre effective cette décision.



Discours solennel du 19 septembre 2015

A l'issue du Conseil Municipal du 19 septembre 2015, les membres du Conseil Municipal de Belcodène ont voté à l'unanimité une motion de soutien à l'Association des Maires de France pour protester contre la Baisse des Dottedations de l'Etat aux collectivités locales.

Voici le discours prononcé par Patrick Pin, Maire de Belcodène, à la sortie de ce Conseil Municipal devant plus de 200 Belcodénois venus apporter leur soutien.

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'€ qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'€ progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'€ sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, la municipalité de Belcodène a souhaité mener une action forte pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises.

La Commune de Belcodène a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, les élus communaux préviennent que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La Commune de Belcodène rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le "bien vivre ensemble" ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune de Belcodène estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

Elle soutient les demandes de l'AMF :

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.



Les Activités Péri-scolaires



à Belcodène

La Sécurité Routière pour nos jeunes Belcodénois



En clôture de la dernière année scolaire, 3 journées du mois de juin 2015 ont été placées sous le signe de la sécurité routière pour nos jeunes de l'école de Belcodène.

C'est à l'initiative de Nathalie Crespy, Conseillère Municipale à Belcodène et responsable du service médiation et sécurité routière à la Mairie de Gardanne, qu'une intervention de sensibilisation de nos jeunes écoliers a été organisée sur le thème de la sécurité sur le chemin et à proximité de l'école. Tous les risques de la route ont été abordés, que ce soit en tant que piétons, passagers, voire même conducteur.



Des ateliers, adaptés à chaque tranche d'âge, ont été mis en place sur le temps péri-scolaire, encadré par le personnel municipal en charge de l'organisation de ce temps de garderie, avec pour but d'informer et faire prendre conscience des dangers de la route.

Différents supports ont été utilisés : tableau magnétique pour les niveaux maternelle, photos, questionnaires, maquettes, fiches techniques et mises en conditions avec un parcours tracé sur le terrain de basket de l'Ensoléiada pour le niveau CE2.

Tous ces ateliers ont été animés par des personnes qualifiées : Nathalie et son équipe venues tout spécialement de Gardanne, avec l'accord de M. Roger Meï, maire de Gardanne, qui a mis à notre disposition le personnel et le matériel nécessaire, Joseph Mélicucci notre policier municipal qui a eu beaucoup de succès avec sa démonstration sur l'utilité de mettre la ceinture de sécurité dès que l'on monte en voiture (l'ourson de sa fille peut en témoigner) et les élus de Belcodène venus prêter main forte.



Pour clôturer cette sensibilisation et avant que nos grands de CM2 ne partent pour le collège dès la rentrée prochaine, il leur a été proposé un exercice d'évacuation d'un bus en cas d'urgence. Pour ce faire nous avons eu l'aide des Sapeurs-Pompiers de La Bouilladisse et de Gardanne, venus expliquer aux élèves ce qu'il fallait ou ne fallait pas faire dans un bus. Et pour que cette intervention soit faite dans de bonnes conditions la municipalité de La Bouilladisse avait mis à notre disposition leur bus de transport scolaire. Enfin, les pompiers ont familiarisé les enfants à tout ce qui se trouvait à bord de leur ambulance.



Nous espérons que tous les élèves qui ont participé à cette campagne de sensibilisation en ont retiré beaucoup de bénéfices et qu'ils en auront profité pour sensibiliser également leurs parents sur les bonnes habitudes à avoir lorsque l'on est en voiture.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont permis à cet événement d'avoir lieu dans les meilleures conditions possibles, évènement étalé sur trois journées riches d'enseignements pour ces petits piétons et futurs conducteurs.





Jobs d'été : les jeunes Belcodénois au service de la Commune

Comme chaque année, le dispositif jobs d'été a permis à 30 filles et 19 garçons de travailler d'être engagés par la Mairie durant les mois d'été.

Après une réunion de mise en place, en présence de Patrick Pin, Maire de Belcodène, les jeunes Belcodénois se sont déployés sur la Commune pour réaliser des travaux d'entretien et de réparations suivant les besoins. Pour tous, ce fut une expérience enrichissante qui leur a permis de mieux connaître les rouages de leur mairie et de partager des moments de proximité avec la population.



L'Espace Jeunes, encore un été de folie !



C'est toujours en partenariat avec la fédération Léo Lagrange que notre municipalité a participé durant les mois de juillet et août aux vacances des adolescents. Encadrés par des animateurs diplômés selon la législation en vigueur, tous nos jeunes ont pu partager durant les deux mois d'été, et selon leurs envies, du karting, du paddle, du canoë, du bowling, du camping mais aussi de bonnes parties de rigolades ! La preuve en images...



◀ Musée



L'été au Centre Aéré

Cette année encore, l'accueil au Centre de Loisirs Manaque et Coudoulet a fonctionné durant ces vacances d'été du 6 juillet au 28 août.

Du lundi au vendredi, Pascale la directrice et son équipe d'animateurs, qui s'emploient constamment à peaufiner un programme varié et attractif, ont su proposer à tous ces petits Belcodénois âgés de 4 à 12 ans et selon les thèmes de la semaine, des activités diverses de loisirs, culturelles et sportives afin que les enfants ne voient pas passer les vacances, en mariant de belle façon projets pédagogiques et ludiques !



Depuis le 19 janvier 2016, une Nouvelle Boulangerie a ouvert ses portes à Belcodène
Avec 40 ans d'expérience dans le métier de la boulangerie et de la pâtisserie,

La Boulangerie-Pâtisserie Artisanale HUSSON



Vous propose :

- ses spécialités boulangères : Pains tradition et Florentins, Pains Corse (Brousse et Figatelli), Morvandiou (farine du Morvan)
- ses spécialités pâtisseries : Galettes et Gâteaux des rois, Tropéziennes.
- ses spécialités de chocolats maison en partenariat avec un meilleur ouvrier chocolatier de France.

Sur commandes : tous les Baptêmes, Mariages, Anniversaires ...

Ouverte du Mardi au Samedi de 6h30 à 13h et de 15h30 à 20h, le Dimanche de 6h30 à 13h. Fermeture hebdomadaire le Lundi toute la journée sauf jours fériés.

La boulangerie-Pâtisserie HUSSON est aussi connue à Peynier depuis 2012.

Le Plan Local d'Urbanisme

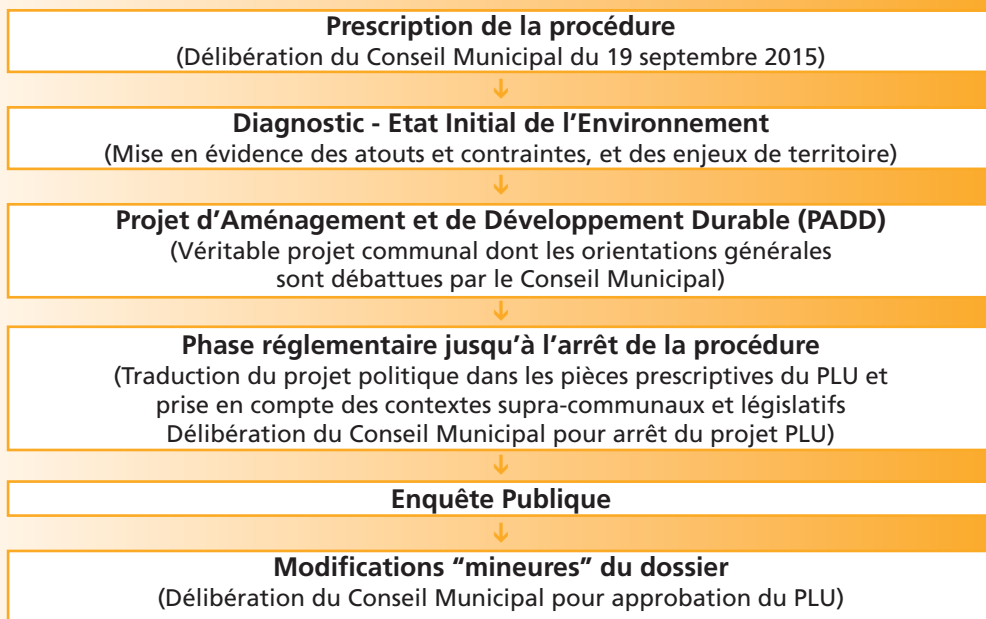
Actuellement, le droit des sols sur la commune de Belcodène est régi par le Plan d'Occupation des Sols (POS) approuvé par délibération du Conseil Municipal du 17 février 1989.

Depuis la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains de 2000, toute révision générale d'un POS équivaut à élaborer un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Contrairement au POS, ce document d'urbanisme se base sur un projet communal défini pour les 10 prochaines années. Le Conseil Municipal de Belcodène a prescrit la révision du POS valant élaboration du PLU par délibération en date du 19 septembre 2015.

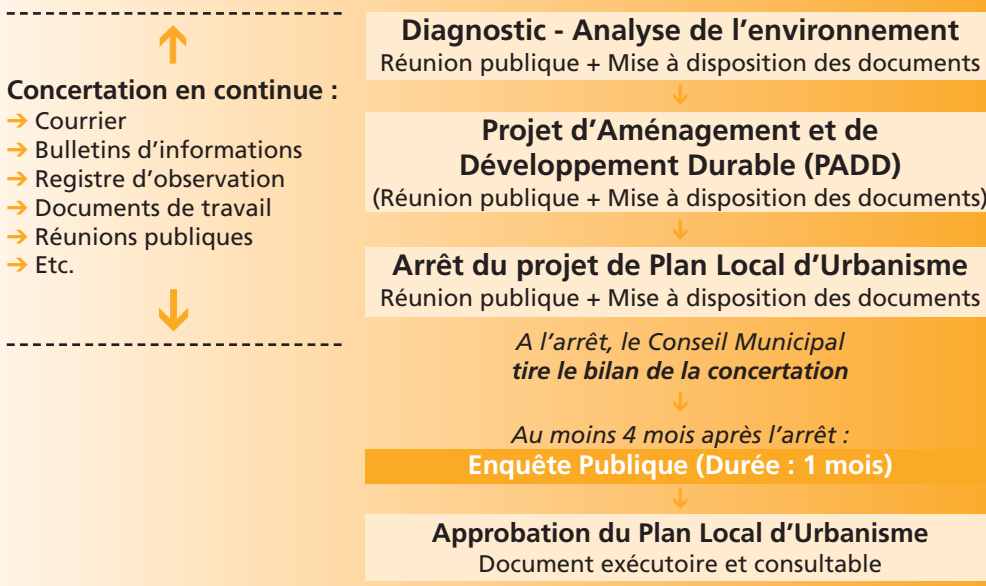
Cette procédure concerne l'ensemble du territoire. Les objectifs poursuivis sont :

- Prendre en compte les nouvelles dispositions réglementaires en vigueur
- Elaborer un projet communal cohérent et respectueux des principes de développement durable
- Intégrer / Traduire les orientations, prescriptions et recommandations définies dans les documents supra-communaux
- Prendre en compte les risques naturels et technologiques inhérents au territoire, et notamment les risques liés aux incendies de forêt et aux inondations
- Conforter l'attractivité du centre village de Belcodène en y maintenant la diversité des fonctions tout en préservant les caractéristiques architecturales et paysagères locales
- Maîtriser le développement urbain en repensant les modalités d'urbanisation du territoire : Coordonner le développement urbain avec les transports et les équipements disponibles, maintenir une offre de logement adaptée et équilibrée sur le territoire, stopper l'étalement urbain, etc.
- Tenir compte des spécificités des quartiers existants sur la commune
- Protéger et valoriser le patrimoine bâti, paysager et naturel
- Soutenir / Promouvoir le développement économique et social du territoire

Les grandes étapes de la procédure d'élaboration du PLU de Belcodène (13)



Concertation - Enquête publique Elaboration du PLU de Belcodène (13)



Les grandes phases de l'élaboration du PLU

La Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renouvé (dite Loi Alur) de mars 2014 a fixé la caducité des Plans d'Occupations des Sols engagés dans une révision générale au 27 mars 2017. Au-delà de cette date, si le PLU n'a pas été approuvé, c'est le Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui s'appliquera au territoire de Belcodène. Par ailleurs, l'entrée en vigueur prochaine de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence devrait redistribuer la compétence PLU entre le Conseil de Territoire et la Commune. La Commune doit donc mener cette élaboration de PLU sur un rythme assez élevé. Or, c'est une procédure assez longue (entre 2 à 3 années minimum) et complexe nécessitant de nombreux échanges (entre élus, bureaux d'études, personnes publiques associées et consultées, habitants, associations, etc.).

de Belcodène

La procédure se décline en 4 grandes phases :

- Analyse du territoire (diagnostic et état initial de l'environnement)
- Projet communal (projet d'aménagement et de développement durables)
- Traduction règlementaire du projet (élaboration du dossier jusqu'à l'arrêt de la procédure)
- Finalisation du projet (enquête publique et approbation du dossier)

La première phase d'analyse doit mettre en avant les atouts et contraintes du territoire sur des thématiques aussi diverses que le logement, l'économie, le patrimoine naturel et bâti, les déplacements, les paysages, les risques naturels, etc. Cette phase justifie les objectifs et actions déclinés dans le projet communal (taux de croissance, sauvegarde du patrimoine, etc).

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), défini en phase 2, est la véritable pierre angulaire du PLU. Ce PADD présente les orientations du PLU (objectifs démographiques et bâtis sur les 10/12 ans à venir, espaces paysagers à préserver, actions à mener pour limiter la consommation foncière, etc). Il devra être présenté aux personnes publiques associées et à la population avant que ses orientations ne soient débattues par le Conseil Municipal.

En phase 3, les actions du PADD devront se concrétiser dans les pièces prescriptives que sont le règlement écrit et graphique et les orientations d'aménagement et de programmation. D'importants échanges auront lieu avec les personnes publiques associées et consultées (sur les limites de l'enveloppe urbaine, sur les possibilités d'aménagement possibles dans les zones naturelles et agricole, etc). Le projet sera présenté à la population au fur et à mesure de la procédure puis arrêté par le Conseil Municipal.

En phase 4, après Arrêt du PLU, le projet sera soumis à enquête publique. Après modifications mineures éventuelles suite aux remarques et avis du commissaire enquêteur et des personnes publiques, le dossier sera approuvé.

La concertation avec les Belcodénois

Concernant les moyens d'information, les modalités définies par le Conseil Municipal pour l'élaboration du PLU sont :

- Affichage en mairie de la présente délibération pendant toute la durée de la procédure
- Mise à disposition du Porter à Connaissance de M le Préfet (dès sa réception en mairie) durant les jours et heures d'ouverture de la mairie au public

- Avis d'information dans la presse locale
- Plusieurs articles dans le bulletin municipal
- Plusieurs réunions publiques d'information et d'échanges
- Panneaux d'information affichés dans les lieux publics (abri bus, commerçants, etc.)
- Distribution d'une plaquette dans les boîtes aux lettres
- Pièces du dossier mises à disposition au fur et à mesure de leur élaboration durant les jours et heures d'ouverture de la mairie au public

De plus, les moyens offerts au public pour s'exprimer et engager le débat sont :

- Mise à disposition d'un registre destiné aux observations de toute personne intéressée durant les jours et heures d'ouverture de la mairie au public
- Possibilité d'écrire à M le maire
- Possibilité de demander un rendez-vous à M. le Maire

La municipalité se réserve la possibilité de mettre en place toute autre forme de concertation si cela s'avérait nécessaire. Cette concertation se déroulera pendant toute la durée des études nécessaires à la mise au point du projet de PLU.

INVITATION



RÉUNION PUBLIQUE

Patrick PIN, Maire de BELCODÈNE et le Conseil Municipal vous invitent à une réunion publique le :

vendredi 26 février 2016 à 18H30 à l'Ensoleïado
sur le thème : Le nouveau Plan Local d'Urbanisme de Belcodène
Diagnostic de territoire et état initial de l'environnement

Cette rencontre permettra de vous informer sur la procédure en cours, de révision générale du POS de la Commune et de passage au PLU afin de mettre notre urbanisme en conformité avec la réglementation (Lois ALUR et NOTRe), et répondre à toutes vos interrogations.

Petit rappel concernant le dépôt de déchets dans les conteneurs de la commune

Depuis plusieurs mois, nous constatons une dérive dans le dépôt de déchets ménagers sur divers points de collecte de la commune. Produits ferrailés, débris de moteurs, huiles de vidange conditionnées directement dans des bidons non étanches, végétaux de toutes sortes et de gros volumes, gravats..., bref bien des produits qui se retrouvent additionnés aux déchets des ménages mais qui aujourd'hui ne devraient en aucun cas s'y trouver.

Des solutions existent déjà depuis bon nombre d'années. La déchèterie de Valdonne, par exemple. Ce site de tri situé sur la commune de Peypin et réservé aux résidents de l'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, vous accueille sur simple présentation d'une carte magnétique et met à votre disposition bon nombre de grands conteneurs pour vous permettre d'y déposer bien des déchets. Déchets qui seront tous recyclés. La carte d'accès au site est délivrée par la mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les horaires d'ouverture de la déchetterie de Valdonne sont les suivants :

- Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h.
- Le samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.
- Le dimanche de 8h30 à 12h30.

Les apports de déchets sont limités à 3m3 par jour, non cumulables ou vous pouvez déposer :

- Tout-venant
- Déchets dangereux des ménages
- Métaux
- Piles et accumulateurs
- Bois Déchets verts
- Cartons
- Gravats / inertes
- Batteries
- Électroménager
- Huiles de vidange

Trois autres déchèteries sont à votre disposition :

Aubagne - ZI de St Mitre - RN8 - Rue Roche Fourcade

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Le dimanche de 8h30 à 12h30 - fermé les jours fériés.

Auriol - Quartier Pont de Joux

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Le dimanche de 8h30 à 12h30 - fermé les jours fériés.

Cuges-les-Pins - Chemin Sainte-Catherine

Les lundis, mercredis et samedis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Fermé les jours fériés.



Les déchets interdits dans les conteneurs :

- déchets radiographiques (à ne pas confondre avec les déchets dangereux dits radiologiques ou radioactifs qui ne peuvent pas être déposés en déchèterie),
- batteries, piles, piles boutons, lampes,
- produits chimiques d'imprimantes et copieurs (toners),
- produits photo,
- pneumatiques,
- bombes aérosols (tous types, mêmes vides),
- produits chimiques et emballages liés à l'entretien du jardin,
- produits liés à l'entretien des animaux familiers,
- produits chimiques issus de l'entretien ménager, acides,
- produits de la droguerie (nettoyage des habits),
- peintures, solvants, produits phytosanitaires,
- objets en verre (vitres, miroirs...),
- métaux (fûts, ferrailles, aluminium),
- gravats (briques, tuiles, terre, remblais, cailloux, graviers, amiante-ciment sous la forme de tôles ondulées ou canalisations),
- grands végétaux (branches & branchages, souches),
- moquette,
- bois (palettes, mobilier, portes et fenêtres, bois de démolition),
- objets en plastiques (mobilier, objets divers),
- huiles végétales ou minérales.



Quand allons-nous réagir !!!

Les déchets ménagers et assimilés, de la maison au collecteur en passant par la benne de ramassage ainsi que tout ce qui découle de leur traitement ne sont plus un banal problème devant être pris avec légèreté. Il est et demeure avec celui des émissions carbone, la deuxième préoccupation majeure que nous devons affronter au niveau planétaire.

En France, notre production de déchets dépasse les 33,7 millions de tonnes/an, soit un peu plus de 300 kg de déchets ménagers par an et par habitant. Sur nos routes, il est ramassé annuellement plus 88 000 tonnes de déchets (chiffres ADEME 2010).

Au niveau mondial nous en sommes approximativement à plus de 3 milliards et demi de déchets rejetés, enfouis et incinérés pour certains mais en grande majorité déposés et stockés à ciel ouvert, sans compter les milliers de sites non répertoriés. Comble de l'horreur, 20 milliards de tonnes de déchets se retrouvent actuellement dans les mers et les océans, pour exemple, la "plaque de déchets du Pacifique nord", qui est constituée de déchets plastiques, s'étend sur une superficie de plus de 3,4 millions de km².

C'est un colossal défi collectif que nous devons absolument réussir et où il nous est demandé dans un premier temps d'agir en réduisant considérablement nos déchets. Le processus de destruction de notre planète Terre est d'ores et déjà engagé. Nous devons absolument réparer ce que nous avons détruit au risque d'anéantir notre propre devenir ainsi que celui de nos enfants.

Déchets : passons au vert !

silim bronzo : Location de bennes et de compacteurs
Récupération, transport
valorisation, recyclage
tous types de déchets

tep : Traitement des déchets spéciaux et toxiques
Fourniture des conditionnements
Pompage, collecte, transport

bondil spgs : Travaux d'assainissement
Débouchage, pompage, vidange
Curage de toutes canalisations
Inspection télévisée de réseaux
30 / désinfection, dératissage, désinsectisation

04 91 00 68 50
www.eauxdemarseille-environnement.fr

Eaux de Marseille ENVIRONNEMENT

Travaux forestiers 2015



Dans le cadre des travaux de Défense de la Forêt Contre l'Incendie, 3 citernes de 60 m³ chacune vont être implantées sur notre Commune pour renforcer des secteurs où le stockage en eau est insuffisant. Métalliques et aériennes, deux de ces citernes seront mise en place au sud et au nord de la commune et seront accessibles aux hélicoptères bombardiers d'eau pour les opérations de lutte contre les incendies de forêts. La troisième, située près de l'institut médico-éducatif Poinot-Chapuis, sera quant à elle fermée et complètera le dispositif incendie dans ce secteur.

Par ailleurs, dans le cadre des travaux forestiers, des opérations d'entretien de plantation ainsi que de débroussaillage ont eu lieu sur la plaine de Beaumont. Plus de 6 hectares ont fait l'objet de travaux de dépressage, de coupe et d'abattage d'arbres malades ou morts sur la première partie de la piste RE 103. Dans un deuxième temps, les abords de l'espace de loisirs "Manaque et Coudoulet" ont été nettoyés afin de permettre la mise en sécurité du site.



Les moutons qui, pour la troisième année consécutive, viendront en tout début d'année 2016 pâturer dans nos collines complèteront les initiatives prises de concert par la municipalité et le service forêt de l'Agglo dont le Maire est le Vice-Président délégué à la forêt et aux PIDAF (Plans Intercommunaux de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier).



Ça s'est passé

Foire horticole : 20 ans déjà...

Et oui, 1995, élection de M. le Maire, Patrick Pin, vingt ans de mandat en 2015. 1996, première foire horticole et rurale, créée et organisée par le comité des fêtes et qui fêtait donc ses 20 ans elle aussi, avec le millésime 2015.



Plantés en extérieur, les Cosmos de l'arrosoir de Belcodène agrémentent les jardins du village

Que de temps passé ! Et parlons d'une période où la préparation de cette manifestation, 3 ou 4 mois à l'avance nécessitait beaucoup de disponibilité de la part des bénévoles qui recrutaient les exposants sur les foires et marchés des villages alentours. On n'utilisait ni ne connaissait Internet, Facebook et téléphones portables, mais le contact humain a fait que la foire s'est développée d'année en année avec un succès grandissant.

C'est ainsi que chaque premier dimanche de mai, le rendez-vous est incontournable pour les amateurs de plantes, fleurs, plantes potagères, animaux de basse-cour et artisanat local. Depuis 2013, la commission municipale des fêtes a pris le relais de l'organisation et pour immortaliser les 20 ans de la foire, le Conseil Municipal des Jeunes a distribué un petit arrosoir à chaque Belcodénois venu le réclamer sur la foire, pour ne pas oublier que nos plantes ont besoin d'eau. Cette année, beaucoup de petites manifestations ont égayé la foire au fil de la journée. De joyeux saltimbanques ont donné à cette foire une ambiance musicale et festive tout au long de ce dimanche ensoleillé, une ferme pédagogique est venue planter son décor au cœur de la foire, une association d'apiculteurs locaux nous a gratifié de deux sympathiques exposés et démonstrations, abeilles à l'appui et Philippe Nomicos, le local de l'étape, a réalisé devant nous la taille de l'olivier du monument aux morts en lui donnant une nouvelle jeunesse, avec forces explications et conseils.



à Belcodène...



Vide-greniers, printanier et automnal...

Que ce soit pour l'arrivée du printemps ou la rentrée des classes, les vide-greniers, au village, sont rythmés par les saisons.

La météo joue un rôle important dans la réussite de ces journées, aussi bien pour les exposants que pour les promeneurs et les allées se remplissent au gré du thermomètre. Un intérêt croissant pour ces sympathiques manifestations, où tout s'achète et tout se vend.

Les voisins font la fête à Belcodène

Au Chemin de l'Adret

Vendredi 29 mai 2015, rendez-vous avec les voisins...

Depuis 3 ans maintenant, "la fête des voisins" est devenue, pour les habitants du chemin de l'Adret, un rendez-vous incontournable le dernier vendredi du mois de mai.

Le concept de cette soirée, autour d'un buffet participatif, n'a nul besoin de prouesse gastronomique, l'essentiel étant de privilégier la convivialité afin de mieux se connaître les uns les autres et peut-être de mieux se comprendre.



Bienvenue aux nouveaux résidents du quartier qui n'ont pas hésité à venir se présenter et à partager le verre de l'amitié en toute simplicité.

Au Chemin du Cros de Claudas

La fête s'est déroulée ce vendredi 29 mai au Cros de Claudas. Météo et bonne humeur étaient de la partie pour ce quatrième millésime. Les réjouissances ont eu lieu en toute convivialité et se sont terminées tard dans la nuit, dans une ambiance sympathique ! Petits et grands ont promis de se retrouver l'an prochain.

Merci encore à Nathalie Binachon, pour avoir rassemblé tous ces riverains, ravis de cette initiative.



Grand Prix Cycliste de Belcodène

Cette année encore les cyclistes de Provence se sont donnés rendez vous à Belcodène pour participer à la course annuelle qui s'est déroulée le 21 juin. C'est une épreuve organisée maintenant depuis plus de dix ans par la Municipalité et le Vélo Club La Pomme.



Le tracé accidenté de 6 km autour du village est un parcours idéal pour une sévère sélection parmi les coureurs. Mais c'est avec beaucoup de plaisir et un peu de souffrance que du premier au dernier les participants nous offrent un agréable spectacle.

Cette édition fût la finale du championnat de Provence 2015 des catégories minime et cadet.

Bravo aux nouveaux champions et félicitations à tous les engagés pour leur courage.

Comme beaucoup de manifestations à Belcodène celle-ci fut clôturée autour d'un verre de l'amitié devant l'Hôtel de ville par une belle journée ensoleillée, tous ne pensant qu'à revenir chez nous pour la prochaine épreuve.

Les fêtes du 14 juillet en images



La Commission des Fêtes (presque) au grand complet.

Le traditionnel apéritif offert à tous les Belcodénois ouvrait les festivités, suivi de la méga paëlla préparée sur la place de l'Ensoleiado par notre ami Serge Mangos qui a mis bénévolement son talent de cuisinier au service de la Commission des fêtes et des Belcodénois.



La retraite aux flambeaux a attiré cette année encore plus d'enfants (et de parents) qui ont pu défiler dans le village en musique et flambeau à la main.



Concours du 14 juillet

Les concours de boules ont eu eux aussi leurs inconditionnels. Jeannine, Sauveur et Laurent ont été les heureux finalistes du grand concours du 14 juillet, pendant que les 3 Jacopetti se partageaient la finale du concours du 12 juillet avec Laurent, Yves et Sauveur...



Concours du 12 juillet



Les enfants aussi ont eu leur concours de boules. Flavie et Solenne chez les filles ainsi que Nicolas et Alexandre chez les garçons tiraient bien leurs épingles du jeu.



Toujours autant de succès pour l'anchoïade-musette qui clôture traditionnellement chaque année les festivités du 14 juillet avec un moment fort au cous duquel, Josette a reçu un joli bouquet offert par ses petits enfants, Baptise et Camille, en remerciement pour sa fidèle participation à la confection de cette anchoïade.



École maternelle Eliane D'Amore



et élémentaire 2015/2016



Ecole maternelle

Classe de Mme Florence FIXY

Petite Section

- 1 ALLOËND-BESSAND Quentin
- 2 BELGUIRA-RINESI Matéis
- 3 BLANCHARD Arthur
- 4 CHOURAQUI CROZATIER Guillaume
- 5 CUORDIFEDE Giulia
- 6 DENICANT Louna
- 7 DRUART Marius
- 8 DUPLA-RATHGEB Roxanne
- 9 DUMOULIN Chloé
- 10 FARAUD Nans
- 11 GRAULIER Romane
- 12 LALLEMAND Isis
- 13 LAUGIER Thibault
- 14 LEDOUX Yoann
- 15 LYONNANT COLIN Charles
- 16 MACARIO Chloé
- 17 MAIGRET Lucas
- 18 MERCIER Louise
- 19 NEMEC Jaroslav
- 20 OUTRE Camille
- 21 PECOL Gabriel
- 22 ROSSELLI Charlie
- 23 VINCENT Tony

Classe de Mme Kelly JERNIVAL

Moyenne Section

- 1 ARNETTE Diane
- 2 BATTISTONI Valentin
- 3 BILLAUD STAIQUELY Sach
- 4 COUTURIER Emma
- 5 COUTURIER Mathias
- 6 DUBOUT Jules
- 7 DOSSETTO Louise
- 8 GANGI Liana
- 9 GAYET Romain
- 10 LABADI Alice
- 11 PALLARES Nikola
- 12 PELLEGRINO Kentin
- 13 PELLET Estelle
- 14 PIERINI BLANC Scarlett
- 15 PROUVOST Eléna
- 16 RAYMOND Raphaël
- 17 RUAT Aurine
- 18 SCHAFF Anthéa
- 19 STEINMETZ Jade
- 20 TARPINIAN Noah
- 21 TEGLIA Léo
- 22 VENZONI Chloé
- 23 ZAMMIT MANEILLE Anton

Classe de Mme Catherine ZIEGLE

Grande Section

- 1 ALCIATO Marine
- 2 BERGIEL Jessy
- 3 BRIGATI Julia
- 4 CARROT Leïa
- 5 CHOURAQUI--CROZATIER Diane
- 6 CICCARIELLO Tristan
- 7 CLAUDE Sacha
- 8 De MONCHY--LAYANI Nina
- 9 ELHASSANI MATULO Lizzie
- 10 FEAUGAS Juliette
- 11 FRAYSSE Anna
- 12 GAMBÉY Candice
- 13 HAMMOUCHE Zakarya
- 14 KABAR Léonie
- 15 LEMAIRE Léa
- 16 LUBIENICKI BENAROCHE Mati
- 17 MANESSE Mattéo
- 18 NEMEC Jan
- 19 ORSINI Fabio
- 20 PERRA BRIHMAT Paul
- 21 SROUCHI Anaë
- 22 TRIBLE Eline
- 23 VAUTIER Elisa
- 24 ZOLDAN Lilou

Ecole élémentaire

Classe de Mme Sophie RHOUMA

CPE/CE1

- 1 ALCIATO Océane
- 2 BARSE Alice
- 3 BERMUDEZ Marla
- 4 BERT Anaïs
- 5 BONDOUX Camille
- 6 BROUILLET Anouk
- 7 CARBONARO Mathis
- 8 COSTA Mattéo
- 9 DOUCET Antoine
- 10 GAYET Morgan
- 11 JULLIEN Paul
- 12 LALLEMAND Alcyone
- 13 LEDOUX Salomé
- 14 LYON Timéo
- 15 MEZOUAR Louane
- 16 MOMPER Nathan
- 17 PIRO Mattéo
- 18 POTET Robin
- 19 POTHIN Camille
- 20 SCHWING Julia
- 21 BLONDET Lou
- 22 BOCCIA Lucas
- 23 GENOVESE Angelina
- 24 HUGUET Océane

Classe de Mme Alexandra CROZATIER

CM2/CE1

- 1 ASCOTT Loren
- 2 BRION--FLECK Romain
- 3 CARBONARO Laura
- 4 COHEN Raphaël
- 5 DALMAT Noa
- 6 FONTANA Adam
- 7 GENOVESE Lorenzo
- 8 GIRALDO Méline
- 9 GONTIER-ACKERMANN Salomé
- 10 HEUB Emeline
- 11 IMBERT Julien
- 12 LARDIERE Candice
- 13 LEFEVRE Maëlle
- 14 MARTIN Héloïse
- 15 PALLARES Anays
- 16 PANCARTE Théo
- 17 SUPERSAC Gaëtan
- 18 TORRE Alexandre
- 19 TORRES Eléna
- 20 TOUREL Emma
- 21 BONDOUX Maxence
- 22 BOURGES Edouard
- 23 CICCARIELLO Manon
- 24 LEDOUX Mailys
- 25 MANESSE Clara
- 26 ROSSELLI Maëlis

Classe de M. Bruno BELLEGARDE

CE2

- 1 ALLOËND-BESSAND Tristan
- 2 BERGIEL Cassie
- 3 BLANC Didier
- 4 BOCCIA Léna
- 5 BOSCHETTI Lilou
- 6 BROUILLET Alexandre
- 7 COLLIEZ Erine
- 8 DEMDJIAN-CONSTANTIN Sevan
- 9 FONTANA Sofia
- 10 GODDARD Paul
- 11 LECOMPTE Roméo
- 12 LECONTE Juliane
- 13 LIETARD Gabin
- 14 MANGILI Margot
- 15 NATHIEZ Jade
- 16 PANCARTE Alban
- 17 PECHEREAU Solène
- 18 POTET Léo
- 19 RAYMOND Lenny
- 20 RUAT Mathis
- 21 SEGHETTI Marine
- 22 TARPINIAN Lucas
- 23 TASSY Guillaume
- 24 TOSI Charlotte

Classe de Mme Sophie PARDIGON

CM1

- 1 BERMUDEZ Malou
- 2 BONNEAU Paul
- 3 COSTE Loys
- 4 DAGORN ORSONI Baptiste
- 5 DE CARO Nelly
- 6 DIAS PINTO Cléa
- 7 DUBOUT Arthur

- 8 GALLO Mathieu
- 9 LADERRIERE Lucie
- 10 LEFEVRE Romane
- 11 LYON Ilona
- 12 MANEGLIA Hugo
- 13 MARINO Lili-Rose
- 14 NOMICOS Bastien
- 15 ORSINI Anthony
- 16 PASQUIER Léo

- 17 PRATESI Jennifer
- 18 PROUVOST Carla
- 19 SANCHEZ Lara
- 20 SCHAFF Adrien
- 21 STEINMETZ Wendy
- 22 TEXIER Thomas
- 23 VERSTRAETE Axel
- 24 VIVIEN Jules

Les moutons sont de retour à Belcodène



C'est au sein de l'A.T.H. Garlaban (Association de Transhumance Hivernale du Garlaban) qu'Olivier Bel s'est regroupé cette année avec Véronique et Jean-Noël, un couple d'éleveurs ami, pour faire pâturer une partie de leurs troupeaux à Belcodène. Avec 425 brebis et quelques chèvres, ils ont investi la plaine de Beaumont pour un mois de pâturage.



C'est la troisième année que notre ami berger vient mener ses brebis en transhumance hivernale à Belcodène. Preuve en est que si l'air y est pur pour les Belcodénois, l'herbe y est bonne pour les ovins. Cette pratique se fait en parfaite entente et concertation avec la Société de Chasse de Belcodène. Cette année l'arrivée du troupeau a coïncidé avec la fermeture de la chasse pour permettre à chaque utilisateur de notre forêt d'assouvir sa passion en toute tranquillité.

Cette pratique de transhumance inversée est très positive, à la fois pour la Commune et pour les éleveurs. En effet, nos amis à 4 pattes participent à la défense de la forêt contre les incendies et permettent de limiter le débroussaillage mécanique. Ils participent à l'amélioration de la biodiversité et favorisent le développement et la sédentarisation du petit gibier.

Arrivés à Belcodène depuis le 11 janvier, ils en repartiront le 13 février pour rejoindre Aubagne et le massif du Garlaban.

Ce samedi 13 février 2016, le troupeau traversera le village, où toute la population est invitée à venir les voir et les accompagner. Comme à l'accoutumée il fera une halte à la mairie où vin chaud, chocolat chaud et friandises vous seront proposés par la commission des fêtes et le Conseil Municipal des Jeunes. Un atelier sur la laine : "de la laine brute à la feutrine" et des promenades avec ânes et poneys seront proposés aux enfants.

Rendez-vous donc le 13 février 2016 à partir de 10h à la Mairie.



Inauguration du nouveau club-house de tennis

Le Samedi 27 Juin 2015, nous nous sommes retrouvés plus de deux cents pour l'inauguration du Club House à Manaque et Coudoulet.

Cette belle réalisation, après quelques aléas de construction, a été livrée en début d'année. Le mois de Juin avec les beaux jours était donc le moment opportun pour cette manifestation avec une météo quasi assurée et juste avant la trêve d'été où beaucoup de monde quitte notre beau village pour un repos bien mérité.

De bon matin (et même un peu avant dans la semaine), les employés municipaux et la commission des fêtes se sont retrouvés pour les derniers préparatifs.

En fin de matinée, tout le monde est arrivé, petit à petit, et c'est après le traditionnel quart d'heure provençal qu'a débuté la cérémonie d'inauguration.

Gabriel Schang, en tant que Président fondateur du Tennis Club de Belcodène (TCB), a rappelé à tous l'historique du club :

- Fondé en 1997, par la volonté de quelques élus et bénévoles qu'il a tenu à citer, la mise à disposition de deux courts a permis au TCB de prendre son envol et d'atteindre son rythme de croisière.
- Animé par Charlotte Liagre, le TCB a fédéré très vite entre 80 et 110 adhérents, ce qui pour un village de la taille du Belcodène était tout à fait exceptionnel.
- La construction du 3^{ème} court en 2006, puis la mise en place de l'éclairage, a permis le développement de la compétition, avec notamment la création d'une équipe féminine. Le club a alors compté jusqu'à 130 adhérents.

Il passa ensuite la parole au président actuel Patrick Van Moerkercke qui a tenu dans son discours :

- A adresser, au nom de tous les adhérents du TCB, ses remerciements à la Mairie et avant tout à son Maire Patrick Pin, sans qui le projet n'aurait pu aboutir, mais aussi à l'ensemble des acteurs et notamment le Conseil Général des BdR.
- À rappeler les valeurs fondamentales qui ont animé le club depuis sa création, à savoir :
 - Formation des jeunes au travers de l'école de tennis qui absorbe l'essentiel du budget
 - Importance du tennis loisirs qui permet aux familles et aux copains (copines) de passer de bons moments sur les courts



- Ouverture à la compétition, au travers des épreuves par équipe du Comité 13, mais aussi par des tournois homologués organisés à Belcodène.
- Enfin, rappeler l'importance de la convivialité que se doit d'offrir notre club, au travers de journées d'animation, avec comme seul et unique but de rassembler les gens autour d'une passion commune.
- La conclusion a permis au Président de préciser à l'ensemble des convives, que bien que le Club House soit un équipement indispensable au club, il n'était pas réservé aux membres du club mais bien ouvert à tous les Belcodénois.

Ce fût enfin à Patrick Pin de conclure par un discours relatant les péripéties de la construction du bâtiment, son coût total et la part incombant à la commune, ainsi que son importance pour le site exceptionnel de Manaque et Coudoulet.

Il en profita aussi pour rappeler l'anniversaire de ses 20 ans de mandat de Maire entouré des conseillers municipaux élus avec lui en 1995 : Jean-Robert Dagorn, Gabriel Schang et Hélène Rogozinsky.

Plusieurs personnalités nous avaient fait l'honneur d'être présents, notamment Francis Pellissier, ainsi que plusieurs responsables sportifs ou de club des communes voisines.

Après les discours, et avant de couper le ruban inaugural, place à la remise des récompenses aux enfants de l'école de tennis, par leur moniteur et l'ensemble des membres du Bureau. Comme il est de coutume à Belcodène (et comme dans un certain petit village gaulois où tout se termine par un festin) vint ensuite le moment de se retrouver autour d'un apéritif dînatoire qui a permis à tous de se retrouver, de se rappeler les bons moments, de discuter des projets à venir, bref de tout et rien jusqu'à tard dans l'après-midi. Ce fût une bien belle journée.



Nocturnes, vernissage et concert

Du 7 juillet au 29 août, nous avons accueilli l'expo photo Nocturnes de Marion Kabac. À l'occasion du vernissage de l'exposition, l'Ensemble Ookpik, qui réunit Zoé Vanconsant Massicotte (chant lyrique), Caroline Vésy (traverso) et Yvin Conil (luth), nous a emmenés faire un voyage musical dans l'Europe de la Renaissance. Au programme, œuvres traditionnelles et comptines des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles. Et ensuite... apéro sous les amandiers !



Bib en jeux

Du 7 au 17 juillet, nous vous avons proposé une sélection de jeux pour tous, à partir de 2 ans et sans limite d'âge. Des jeux de réflexion, d'observation et de rapidité, inspirés parfois des univers de nos auteurs préférés.

Les conditions de prêt ont changé.

L'inscription est désormais entièrement gratuite pour les Belcodénois, et vous permet d'emprunter :

- 8 documents (livres, livres audio, périodiques, CD) par lecteur pour 4 semaines,
 - et 4 DVD par famille pour 1 semaine.
- Venez vite en profiter !

3^{ème} nuit noire à la bibliothèque

Le vendredi 27 novembre, c'était la 3^{ème} Nuit noire à la bibliothèque.

À 19h, Contrepied Productions a détourné les Fables de La Fontaine dans un spectacle réjouissant, pour les petits à partir de 5 ans et les plus grands jusqu'à 105 ans.

À 20h, soupe au caillou... car c'est une soupe où chacun met un petit quelque chose pour faire la meilleure des soupes : celle que l'on mange en compagnie.

Aussi, entre le spectacle et les jeux, chacun est venu avec un petit plat salé ou sucré, chaud ou froid, ou quelque chose à boire, pour un grand buffet à déguster tous ensemble.

À 21h, jeux en famille : des jeux de plateau animés par l'association Ludik attitude et des tables de jeu de rôle animés par l'association Innominandum, pour enfants à partir de 8 ans et adultes.

Pagnol sous les étoiles



Ciné Plein air 2015

Cette année encore, Marcel Pagnol a dressé son écran géant sur la place de l'Ensoléiado par une belle soirée de juillet.

Le public venu nombreux, a pu, revoir pour les plus anciens, et découvrir pour les autres, un autre chef-d'œuvre cinématographique provençal de celui dont on célèbre cette année le 125^{ème} anniversaire de sa naissance.

Toujours en film original noir et blanc, c'est "Cigalon" qui, cette année, nous a transportés, le temps de cette belle projection, dans les collines d'Allauch.

Un beau moment d'émotion au cœur de cette Provence de Pagnol si chère à nos cœurs et encore si présente dans nos esprits. Une bien sympathique initiative Agglo/Mairie à renouveler dès les beaux jours.

Depuis 2010, Chaque année,

Belcodène fête la Paix



En ce 28 novembre 2015, où la Commune a choisi de fêter la Paix, les Belcodénoises et Belcodénois se sont rassemblés nombreux au jardin d'enfants. Assis sur les gradins du petit amphithéâtre ils sont venus entendre, en ouverture de cette belle journée, un jeune groupe de rap de Gardanne, composé de 2 rappers et d'une chanteuse à la voix de velours. Dénonçant toutes formes de violence, de terrorisme et autres apologies immorales, ils ont choisi la voie de la non violence à travers la musique pour exprimer de bien belle manière leur point de vue sur la société. Deux jeunes Belcodénois bien connus de tous, Hyacine et Franck ont slamé leur besoin de justice, de fraternité et de paix.

Le Maire, Patrick Pin, a ensuite exprimé son sentiment sur cette célébration annuelle de la culture de Paix promue par la Municipalité de Belcodène et développée de façon plus appuyée et plus symbolique depuis 2010, année d'adhésion de Belcodène à l'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix. Il est revenu avec émotion et gravité sur les événements tragiques qui ont emmaillé l'année 2015 en martelant que "notre état d'esprit doit être celui de résister face à tous les totalitarismes, face à toutes les haines. C'est en continuant le débat démocratique, sur tous ces enjeux, que nous tiendrons bon, fraternels et libres. L'extrême gravité des événements auxquels nous sommes confrontés doit nous conforter dans notre volonté de développer et promouvoir cette culture de PAIX qui fait notre bien vivre à Belcodène".

Puis Stella Tagliaferro, au nom de tous ses collègues du Conseil Municipal des Jeunes de Belcodène, a pris la parole pour déclarer : "Après les terribles actes qui ont eut lieu dans la nuit du 13 novembre à Paris et face au drame national qui endeuille et émeut la France, le Conseil Municipal des Jeunes de Belcodène a souhaité donner un accent particulier à la journée d'aujourd'hui.

Aujourd'hui nous sommes en deuil. Paris a été frappé de plein fouet par des attaques meurtrières. De nombreuses vies humaines innocentes nous ont quittés. Il n'y a pas de mots pour décrire l'horreur d'un tel événement qui va à l'encontre de toutes les valeurs d'humanisme, de paix et de liberté qui nous sont chères. Ces fanatiques ont montré en s'attaquant à un stade, à des bars, des restaurants, des salles de concert, qu'ils s'attaquaient à tout le monde et aux jeunes en particulier ; qu'ils s'attaquaient à nos loisirs, à notre mode de vie.

Nous ne devons céder ni à la peur ni aux sirènes de la haine. Contre la barbarie, nous devons rester réfléchis et unis.

Choqués par ces attentats, nous n'avons pas de mots assez forts pour décrire cette réalité qui nous frappe en plein visage.

Toutefois, nous ne devons pas baisser les bras. Nous avons le devoir de continuer à œuvrer au quotidien pour défendre un monde plus juste où tout le monde ait sa place. Nous devons lutter avec force pour résister aux inévitables amalgames. Nous devons rester debout contre toute cette haine".



Le C.M.J a ensuite dévoilé le nom donné à ce jardin d'enfants en dévoilant la plaque de ce "Jardin de la Paix". Très émus, les nombreux Belcodénois présents ont également assisté à un lâcher de ballons décorés de colombes multicolores découpées et peintes par les écoliers de la garderie périscolaire. Cette sympathique et émouvante manifestation qui s'est clôturée par le traditionnel verre de l'amitié et de la Paix est à mettre, une fois encore, à l'actif de Nathalie Dalmasso-Crespy et de Claudine Blanc, Conseillères Municipales déléguées de la Municipalité auprès de l'A.F.C.D.R.Paix. Cette année le C.M.J leur a prêté main forte, pour un résultat à la hauteur de l'importance que la Municipalité avait souhaité donner à cet événement.

Depuis 2010, Chaque année,

Belcodène fête la Laïcité



"C'est dans un contexte national et international trouble, où très souvent les principes fondamentaux et fondateurs de notre république sont attaqués de l'extérieur et de l'intérieur du sol français, que la soirée d'aujourd'hui, où nous fêtons la Laïcité, revêt un caractère bien particulier". C'est par ces mots que le Maire, Patrick Pin, a débuté son intervention, ce 4 décembre 2015, salle de l'Ensoleiado.

Grâce à la mobilisation et à l'investissement personnel de Robert Lazennec, Belcodène a à cœur depuis 2010 de célébrer chaque année la fête de la Laïcité. Pour le millésime 2016, une conférence débat sur le thème : "églises - état : où en sommes nous aujourd'hui ?" fut orchestrée de main de maître par notre conférencier Robert Lazennec, qui, chaque année propose avec habileté et compétence, une animation sérieuse, innovante, et toujours très intéressante.

Les 80 personnes présentes n'ont pas regretté cette soirée captivante, où chacun a eu à cœur de prendre la parole et n'a eu cesse d'exalter la laïcité, ce mot magique qui a toujours fait le ciment de notre "vivre ensemble" qui est une belle règle de vie à Belcodène.



Noël à Belcodène



Les santons de Provence...

... Profondément ancrés dans la tradition provençale...

Cette année encore, vous avez pu contempler dans les locaux de l'Agence Postale les santons de Provence Belcodénois, dans un nouveau

décor à l'effigie du patrimoine bâti de notre village.

Si des bénévoles sont intéressés pour peaufiner et faire évoluer le projet, contacter le 06 88 55 46 56

Noël des enfants

Cette année encore, le Père Noël a fait son entrée en charrette par le haut du village, jusqu'à la place de l'Ensoleïado où tous les enfants l'attendaient impatiemment.





Les habitués savaient qu'ils pourraient faire un tour en charrette aux côtés de ce gentil bonhomme, habillé de rouge avec sa longue barbe blanche, qui n'est pas venu les mains vides. En effet, le matin, pour les plus petits, après la promenade et la séance photos, un cadeau et un goûter étaient offerts à chaque enfant. L'après-midi, après un beau spectacle récréatif proposé aux plus grands, il est revenu, avec toujours dans sa hotte, cadeaux et goûter pour tous



Noël des anciens



150 de nos anciens se sont retrouvés à l'invitation de la Municipalité et du CCAS pour cette journée récréative de Noël.



Tous ont été enchantés par la voix sublime du chanteur Marco, et le spectacle de transformiste a agréablement étonné et ravi le public.

C'est le premier adjoint, Jean-Robert Dagorn, qui a accueilli les participants à cette sympathique journée de fête, le Maire étant absent pour cause d'hospitalisation sans grande gravité.

Il a été démontré une fois encore qu'à Belcodène, nos aînés ont la pêche, avec une entrée en matière bien agréable autour d'un apéritif convivial, un repas de gourmet apprécié par des papilles de connaisseurs et pour faire passer le tout, une forme olympique sur la piste de danse.

Une ambiance très festive qui ne s'est pas démentie tout au long de la journée.



Sardinade du jeudi de l'Ascension

On ne change pas une formule qui gagne. Forte du succès de la Sardinade organisée l'année dernière le jeudi de l'Ascension 2014, la Commission du Cercle a décidé de renouveler la formule en 2015. 75 amateurs de sardines de la braise se sont régalés ce jour-là jusqu'à la limite supportée par leurs estomacs. Dès à présent les membres du Cercle peuvent cocher sur leurs agendas le jeudi de l'Ascension 2016. Les sardines seront elles aussi au rendez-vous. Réservez votre repas.



Week-end du 15 août

Partie intégrante et incontournable des festivités du 15 août, le traditionnel Aïoli organisé par l'équipe du Cercle accueillait cette année encore plus de 120 convives qui ont fait honneur à ce plat régional. L'ensemble du repas a été préparé par les bénévoles, avec un aillet particulièrement réussi, monté de mains de maître par Serge Laurent que tout le monde ici appelle "Puce" et qui, depuis que notre ami Bouligue nous a quittés, assure avec brio la relève. L'animation musicale de la soirée a été confiée à DJ Nicolas à la grande satisfaction de tous. Plusieurs concours de boules ont été organisés durant ce week-end, dont un concours réservé aux enfants qui a vu des parties autant acharnées et hautes en couleurs que chez les adultes. Un concours de contrée très prisé a parachevé ces festivités.

Comme à l'accoutumée, ce superbe week-end s'est déroulé dans une ambiance festive et chaleureuse, bien dans la tradition du "bien vivre à Belcodène".



Lotos de fin d'année

Comme chaque année, c'est en novembre qu'a commencé la saison des lotos au Cercle du Progrès, pour se terminer le dernier dimanche de janvier, jour de l'Assemblée Générale annuelle, de la remise des cartes de membres et de l'apéritif offert à tous les Belcodénois. Cette année la Commission avait décidé d'améliorer la qualité des lotos et prévu des surprises que vous avez tous bien appréciées. Le tout a été de choisir les bons cartons !

Association des Parents d'Elèves de Belcodène



C'était la rentrée pour l'APE aussi !

L'Association des parents d'élèves vous présente son équipe, renforcée cette année de 9 recrues, et vous informe de ses activités pour cette nouvelle année scolaire. Comme chaque année, l'APE organise des manifestations afin de récolter des fonds et participer aux financements de projets pédagogiques présentés par les enseignants. L'APE c'est aussi des parents qui sont élus délégués. Ces derniers représentent l'ensemble des parents auprès de l'équipe enseignante et de la mairie, entre autres en participant aux conseils d'école. Nous ferons de notre mieux encore cette année pour offrir à nos enfants des projets de qualité !

Membres 2015-2016 : Valérie Scotto, Séverine Claude, Christophe Lyon, Sophie Ledoux, Sofy Lecompte, Valéria Brouillet, Yael Layani, Elisabeth Goux, Rémy Tarpignan, Carole Lyon, Nathalie Potet, Wahiba Fontana, Cindy blanc. Nouveaux membres : Laurent Jullien, Johanne Verstraete, Ariane Lefevre, Claudia Curdifade, Veronique Demailly, Sandrine Braganti, Eva estienne, Nathalie Pallares, Laurine Demdjian.

Dans le cadre des projets scolaires 2014-2015, nous avons reversé à l'école et aux enfants :

200€ : Cross de l'école (Gouter + médailles offerts).
1200€ : intervenante hip-hop pour les classes du primaire.

700€ : spectacle de marionnettes pierre et le loup + sortie croc jardin (école maternelle).

3000€ : organisation et financement complet de la KERMESSE comme chaque année.

Délégués de parents d'élèves élus pour 2015/2016

Elisabeth Goux	PS
Rémy Tarpignan	MS
Layani Yael De Monchy	GS
Jullien Laurent	CP-CE1
Valeria Brouillet	CE2
Johanne Verstraete	CM1
Ariane Lefèvre	CM2-CE1
Claudia Curdifade	PS
Nathalie Pallares	MS
Séverine Claude	GS
Véronique Demailly	CP-CE1
Nathalie Potet	CE2
Christophe Lyon	CM1

Calendrier des manifestations 2015/2016

- L'APE offre le goûter et les médailles aux élèves dans le cadre du Cross de l'école le **16 octobre 15**.
- **Opération Dessins des élèves sur tablier de cuisine** : Une belle idée cadeau pour les fêtes ! Distribution des commandes au goûter de Noël le **18 décembre 2015**.
- **Goûter de Noël** : le **18 décembre 15 à 16h15** dans la cour de l'école. Lors de cette manifestation, les enfants fêteront Noël autour d'un bon gouter et d'un chocolat chaud ! En attendant, les parents pourront boire un vin chaud et admirer ou même acheter les créations des artisans du village, professionnels ou amateurs, qui exposeront leurs produits.
- **Tombola** : Les carnets ont été distribués aux classes le 2 novembre 2015. Le tirage aura lieu le **18 décembre 2015** lors du gouter de Noël.
- **Carnaval** : le **1^{er} avril 2016 à 16h30** dans la cour de l'école (à confirmer avec mairie).
- **Tournoi de Pétanque** : le **22 mai 2016** à l'Ensoléiado (à confirmer avec mairie).
- **Kermesse** : le **24 juin 2016** à l'Ensoléiado.

Le Tournoi de pétanque

Le dimanche 17 mai 2015, à l'Ensoléiado, c'est avec une cinquantaine de participants que s'est déroulée la première édition du "Tournoi de Pétanque APE". Jean-Pierre Fabre, venu nous aider gracieusement, a supervisé l'organisation du tournoi, tandis que l'équipe de l'APE a tenu le stand buvette-restauration. Cette belle journée a permis de récolter 800€ de bénéfices, bien sûr, reversés à l'école pour financer les projets scolaires de l'année en cours.



Les boulistes adultes ont joué par équipes de 3 et ne se sont pas fait de cadeaux jusqu'en finale ! Pendant ce temps, une initiation à la pétanque fut proposée aux enfants. Sous le soleil et dans une ambiance familiale caractéristique de notre association, tout le monde a passé une agréable journée. A la clé, des cadeaux pour nos "pitchouns" et des récompenses pour les finalistes.

La deuxième édition du "Tournoi de pétanque APE" aura lieu normalement le samedi 21 mai 2016. On vous attend !

La Kermesse

Ce fut une très belle réussite le 26 juin 2015 à l'Ensoléiada. Sous un soleil éclatant, un ciel bleu azur, une foule intense, l'Association des Parents d'Elèves a organisé et financé la kermesse des enfants des écoles. Cet événement a clôturé une année studieuse de nos très chers "bambins".



L'animation de cette manifestation 2015 a remis en actualité la "kermesse d'autrefois" avec des jeux en bois accessibles à tous les âges. Nous sommes restés cependant contemporains en conservant les chapiteaux gonflables où de très nombreux enfants ont pu se défouler. La modernité a fait son entrée avec l'attraction du "saut à l'élastique" où il fallait être patient et faire une longue queue avant d'avoir "le grand frisson".



Nous remercions les nombreux parents qui ont participé à l'encadrement des activités, les bénévoles qui ont animé la buvette et les barbecues jusque tard dans la soirée. Un grand merci à l'ensemble de l'équipe de APE et à la Mairie qui a soutenu la manifestation. Merci à vous tous d'être venu si nombreux, vous nous motivez.

Le Cross de l'école

Ce vendredi 16 octobre dernier, les enfants de l'école primaire et de la grande section maternelle ont participé à l'habituel CROSS, organisé par l'école, la mairie et l'APE.

Le soleil était au rendez-vous, c'est donc avec plaisir que les enfants ont profité de cette belle journée à Manaque et Coudoulet. Les parcours ont été adaptés pour chaque classe et tout au long de la course les enfants sont accompagnés par des parents volontaires. A l'arrivée, toute l'école est présente pour acclamer les gagnants et encourager tous les autres participants. A l'issue de la dernière course, les enfants ont été félicités par le directeur de l'école et les représentants de la mairie. Chacun a reçu une médaille bien méritée, offerte par l'APE. C'était enfin le moment de passer au pique-nique tant attendu. Après un petit temps libre, il était temps de retourner à l'École, où une bonne surprise attendait les enfants : pas de cours, mais un goûter préparé par l'APE! Comme tous les ans, cette journée a annoncé les vacances de la Toussaint.



Football Ligue de Belcodène



Sortie à OK Corral le 14 mai 2015

Pour le 2^{ème} année consécutive la FLB a offert une journée à OK Corral aux enfants de son école de foot pour clôturer la saison.

Et toujours dans la joie et la bonne humeur des enfants.



Tournois de juin 2015

Free-Foot Tournament le 13 juin

Comme chaque année près de 80 jeunes se sont confrontés dans des matchs amicaux ; tous ont été récompensés par des coupes offertes par la Municipalité.



Match Marathon le 7 juin

Journée conviviale où les coaches ont affronté tous les enfants du club lors d'un match marathon de 3 heures, avec les parents comme public. Suite à ce sympathique affrontement, les coaches (perdant 16 à 17) ont offert un menu "burgers" aux vainqueurs à l'épicerie l'Olivastre (cela faisait un "paquet" de burgers). Les coaches prendront leur revanche en 2016...





CVC (Christophe Venzoni Cup) les 27 et 28 juin

16 équipes regroupant une centaine d'adultes se sont rencontrées lors de la 23^{ème} édition de la Coupe ; après 2 jours de matchs toujours très amicaux et en toute correction, elle fut remportée par les jeunes de l'équipe "Jamaïque".

Equipe FSGT

Pour sa 1^{ère} saison en championnat départemental l'équipe de Belcodène a fini 2^{ème} (sur 20 équipes engagées) ; une seule défaite a été concédée pour 3 matchs nuls et 15 victoires. Par contre la saison 2015/2016 commence plus difficilement (à suivre).



Evènement :

Haloween

Cette année cette soirée déguisée, basée sur de nombreux jeux pour petits et grands aura récompensé les gagnants par des paniers de bonbons offerts par la FLB.

Un grand merci à l'épicerie l'Oulivastre qui chaque année offre des sachets de bonbons à tous les enfants.



Coupe de la Ligue / Master Ligue le 13 juin

Lors de la saison 2014/2015 la Master Ligue 1 a été remportée par l'Etoile Rouge de Belco ; l'équipe des Diables de Belco a été rétrogradée en Ligue 2 et remplacée par le promu champion de la Ligue 2, l'Olympique de Belcodène.

En Coupe de la Ligue la victoire revient à l'Espoir Club de Belco (équipe de Master Ligue 1).



A noter dans vos agendas :

Euro 2016 : diffusion sur écran géant de tous les matchs de l'équipe de France (salle P.Bogi) ainsi que celui de la finale.

Rappels :

Les entraînements (5-15 ans) ont repris tous les mercredis, ainsi que les championnats Juniors Ligue (primaires) et Ligue Espoirs (collégiens).

Les Masters Ligue 1 et 2 ont repris le dimanche.

Club des Anciens

Depuis notre dernier rendez-vous en Mars 2015, les activités se sont suivies jusqu'aux vacances de juillet et d'août.

- ▶ En avril, un détour par l'**hippodrome Borelly** en nocturne a donné l'occasion à l'une de nos adhérentes de toucher un petit pactole. Joie et rires ont marqué cette fin de journée.



- ▶ Voyant que la chance était dans notre camp, nous avons fait un arrêt au Pasino avant de nous rendre à l'**Étang des Aulnes** ce **23 Avril**. Sous un soleil magnifique et après le pot de bienvenue, nous avons régalé nos papilles grâce aux talents du chef cuisinier. L'après-midi musiques et chants et danses ont clos cette belle journée.
- ▶ En **Mai**, notre voyage se tourne vers les **Cévennes**. Découverte de l'écomusée sur notre gastéropode tant apprécié, "l'escargot". Combien de fausses idées nous nous faisons sur cette bête à cornes. Nous en avons vu de toutes grosseurs, couleurs, appris les stades de leur vie, leur nurserie et croissance. Bien sur, le repas se composait d'escargots... quel régal. L'après-midi, nous avons eu la visite guidée de leur résidence, leur façon de se nourrir... et d'écouter le bruit de leurs mandibules lors de leur repas. Une journée de découverte très intéressante.



- ▶ En **juin**, nous avons **fêté nos mamans** comme il se doit avec notre "Marco". Le repas toujours cuisiné par notre traiteur s'est déroulé dans la joie, la danse,... la fête. Une rose était offerte à toutes les mamans.



- ▶ Nous passerons rapidement sur notre journée du **15 juin** à **Auriol** à l'occasion du concours de pétanque. La paella très bonne, le temps magnifique,... le score... à oublier.



- ▶ Le **18 juin**, nous clôturons notre saison par une excursion sur le **Canal du Midi**. Cet ouvrage que nous devons au baron Paul Riquet, classé au patrimoine de l'UNESCO, nous a conquis totalement. La beauté des berges (malgré la maladie des platanes), la tranquillité de son cours, ses écluses ovales, tout était dans ce paysage, grandiose. Le repas sur les quais d'Agde se composait de calamars à la romaine, d'une gratinée de rougets au Noilly Prat... une pure merveille, nos papilles s'en souviennent encore...



L'après-midi, nous faisons halte aux caves Richemer.

- ▶ Le **jeudi** avant la **fermeture d'été**, un **goûter gourmand** fait de fruits de saison nous attendait. Des clafoutis aux cerises... arrosés de jus de fruits... il était temps de prendre du repos.

- ▶ Dès notre **reprise le 4 septembre**, un programme déjà chargé commençait le trimestre.

Pour la foire de Marseille, au stand de l'ES13, le groupe de "danse en ligne" dont plusieurs de nos adhérentes sont les participantes, se produisait pour une démonstration qui a rencontré un franc succès. Toutes nos félicitations.



► **1^{er} Octobre, sortie à Grambois.** Village typiquement provençal. Le matin nous faisons halte à Manosque pour visiter les laboratoires "L'Occitane" et le jardin des aromates utilisés pour la fabrication des produits cosmétiques destinés aux soins du corps. La propreté et le modernisme de l'installation de cet ensemble nous ont totalement conquis. Nous continuons notre virée vers la ferme Gasquet, où là, toujours aussi abondants les mets se succèdent sans interruption. Du Kir avec toasts de tapenade, au plat de charcuterie, en passant par l'omelette aux champignons, au soufflet au fromage, aux rotis, suivis d'un plateau de fromages, aux desserts en finissant par des oreillettes, la balade dans les jardins nous a aidés à digérer. Le retour dans le car s'est fait sans beaucoup de bruit. Contents et repus... voilà notre situation.



- **Le 22 octobre, Castagnade.** Abondance de châtaignes grillées et bouillies accompagnées d'un listel bien frais.
- **Le 5 novembre, direction Marseillan** vers la ferme marine pour dégustation de coquillages.
- **Le 23 novembre, journée hippique.** Parions que nous aurons encore des chanceux.
- **Le 28 novembre, notre grand loto de Noël** ouvert à tous.
- **Le 7 décembre, journée cabaret,** chez les travestis dans une représentation burlesque.
- **Le 17 décembre, notre grand repas de Noël.**
- Après les vacances de Noël, reprise le 7 janvier avec en vue... "femme je vous aime" à l'étang des Aulnes, carnaval à Carnoux, bowling à Plan de Campagne, le 18 avril contrée à La Bouilladisse, et bien sur d'autres projets d'animations et de sorties en cours d'élaboration.

Tennis Club de Belcodène (TCB)

Au TCB un début d'année en fanfare.

Après une sympathique inauguration du club house en juin, l'activité au Tennis, en ce début d'année sportive, a battu son plein. Sylvain, nouveau moniteur plein de dynamisme, a déjà organisé un tournoi ouvert à tous au cours du mois de septembre. 68 joueurs et joueuses ont animé le site de Manaque et Coudoulet pendant toutes les soirées. Toujours ce même mois une journée Portes Ouvertes pour les enfants et une pour les adultes ont attiré beaucoup d'adeptes de la petite balle jaune.

Au mois d'octobre une journée d'animation très conviviale a rassemblé les nombreux nouveaux inscrits ainsi que les fidèles du club. Tous, quel que soit leur niveau, ont promis lors du pique-nique qui a suivi, qu'ils seraient là à nouveau en novembre pour jouer bien sûr, mais aussi pour fêter l'arrivée du Beaujolais.

Si vous êtes tentés d'apprendre à jouer ou si vous voulez vous détendre, en toute simplicité, venez profiter des belles installations mises à la disposition du TCB par la commune.

Pour tous renseignements vous pouvez rencontrer Sylvain sur les courts ou le contacter au 07 78 54 41 14. Vous pouvez également vous connecter sur le site du club : www.club.fft.fr/tcbelcodene/ ou écrire à tcbelcodene@fft.fr



Amis sans Frontières



Les frimas sont de retour et nos tricoteuses bénévoles aussi, afin de préparer des vêtements chauds pour les enfants démunis. Déjà plus de 350 ouvrages ont été réalisés et distribués aux hôpitaux et services sociaux.

Depuis septembre, le tennis club nous a gentiment reçus dans le club-house le lundi après-midi pour nous permettre de nous réunir dans un très beau cadre avec un stockage pour nos pelotes de laine plus approprié.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour passer un bon moment avec notre devise: "se faire plaisir en faisant plaisir".

Les Couleurs de Belco

Après une expo de fin d'année magnifique, et qui a valu de nombreux compliments à tous nos artistes petits et grands, tous les élèves ont repris le chemin de l'atelier avec allégresse.

Cette nouvelle saison qui commence va être chargée... En effet, deux grands thèmes vont être traités et pas des moindres puisqu'il s'agit de "la liberté" et de "Belcodène notre beau village...". Tous nos artistes sont un peu nerveux et ont commencé à travailler sur notre beau village à l'aide de photos prises par leurs soins. Tout le monde a à cœur de réussir au mieux ces œuvres sur Belcodène afin de rendre hommage au village qui les a vu naître ou de tout simplement exprimer l'amour qu'ils ressentent pour ce lieu où il fait si bon vivre ! Chacun travaille à son rythme, mais certains tableaux sont déjà presque terminés .

Ce thème fera l'objet d'une exposition en mars/avril 2016 au sein de la médiathèque de Belcodène ; les Belcodénois pourront ainsi découvrir leur village sous un jour nouveau ! Le thème sur la liberté sera exposé en fin d'année et provoque déjà beaucoup de discussions au sein de l'atelier, les œuvres à venir promettent d'être très intéressantes...

Les enfants ont commencé par du dessin, et les plus petits (à partir de 5 ans) ont testé le pastel à l'huile mais aussi la peinture avec une petite initiation à l'art surréaliste. Le groupe des plus grands (12 ans et +) réalise de magnifiques natures mortes sur toiles. Comme chaque année, la création et le talent sont au rendez-vous pour le plus grand plaisir de leur professeur.



Pour toutes infos sur les cours ou les expositions, contacter Sylvie Siri au 06 88 23 39 14 ou 04 42 70 66 30



Société de Chasse

Nous avons eu le bonheur, pour la saison de chasse 2015/2016, de constater que le nombre maximum de chasseurs adhérents a été atteint, ce qui nous a obligés à établir une liste d'attente pour la délivrance de nouvelle carte à de nouveaux chasseurs. Cette année, deux nouveaux jeunes chasseurs ont obtenu leur première carte.



La journée des séniors s'est déroulée le 7 octobre 2015 dans de bonnes conditions.

Depuis deux saisons, afin de repeupler nos collines en gibier, nous avons effectué un effort supplémentaire concernant les lâchers de perdreaux et de lapins.

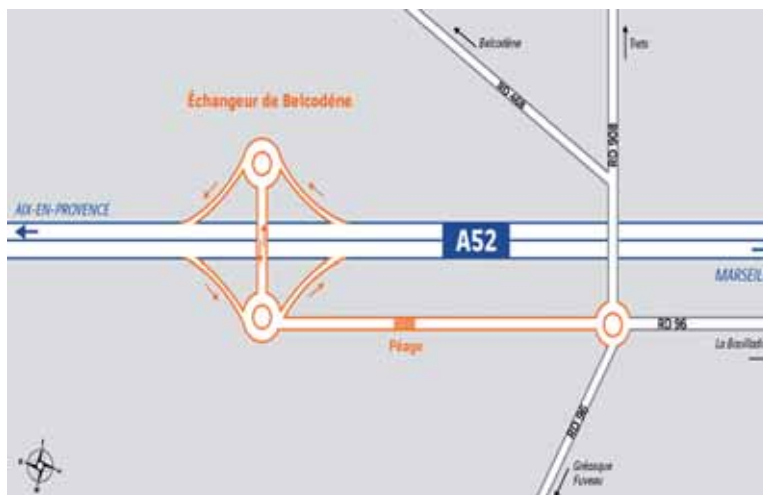
Le travail quotidien effectué tout au long de la saison concerne les labours, semences, entretien de clapouilles, réfection et pose de nouveaux miradors.

Concernant le gros gibier, suite à une recrudescence des sangliers et des chevreuils, les battues organisées les 17 et 24 septembre, 1^{er}, 8, 15 et 29 octobre, 12 et 16 novembre, 10 et 24 décembre et 7 janvier, nous permettent de réguler ces espèces qui occasionnent des dégâts dans nos quartiers. Le Président pouvait modifier ou annuler ces dates en fonction de l'abondance du gibier ou des mauvaises conditions météorologiques.

Pour la sécurité des personnes, il est important de respecter la signalisation installée (battue en cours) posée les jours de battues, afin d'éviter tout risque d'accident.



Autoroute A52 : Le nouvel échangeur de Belcodène



Accéder et sortir plus rapidement de l'autoroute A52 constitue une attente forte dans notre bassin de vie du Pays d'Aubagne et de l'Étoile. Le nouvel échangeur sur Belcodène, souhaité par toutes les collectivités locales, permettra à l'horizon 2020 de réduire les embouteillages et congestions dans les communes limitrophes et d'améliorer les conditions de circulation dans un territoire en fort développement démographique. L'investissement global, porté par plusieurs partenaires, s'établit à près de 20 millions d'euros.

INVESTISSEMENT : 19,56 M€

Partenaires :

Concessionnaire d'autoroutes (Escota) : 15,47 M€
 Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône : 1,87 M€
 Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : 1,56 M€
 Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix : 220 000€
 Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile : 440 000€

CALENDRIER :

2014 : études de principe.
 2015 : études complémentaires, présentation du projet aux communes.
 2016 : concertation et enquête publique.
 2017 : déclaration d'utilité publique et acquisitions foncières.
 mi-2018 : démarrage des travaux.
 2020 : mise en service.

Des bénéfices attendus pour les conducteurs et les riverains

Outre Belcodène, les habitants des communes de Gréasque, Peynier, Fuveau, La Bouilladisse, Cadolive et Peypin profiteront à terme d'une desserte améliorée, notamment pour leurs trajets domicile/travail.

Jusqu'à la mise en service, les routes départementales 908 et 96 resteront les axes principaux utilisés pour rejoindre ou quitter l'autoroute à La Bouilladisse.

La nouvelle configuration permettra de fluidifier la circulation à hauteur de l'échangeur de La Bouilladisse (Pas-de-Trets n°33), mais également dans la traversée de La Bouilladisse, de Roquevaire, de Peypin et de Gréasque. Ces 4 communes pourront observer une réduction des nuisances liées au trafic et une amélioration de la sécurité.

Un échangeur en réponse à un besoin de mobilité grandissant

L'A52 relie les principaux pôles d'activité des Bouches-du-Rhône et accueille en grande majorité des trajets domicile/travail. Entre 1990 et 2010, le nombre d'habitants a augmenté de 42% dans le secteur, conséquence directe de l'essor démographique du Pays d'Aubagne et de l'Étoile.

La desserte des communes situées entre Aix-en-Provence et La Bouilladisse se fait aujourd'hui par le réseau secondaire qui n'a pas été conçu pour supporter un trafic si important.

Un nouvel aménagement en phase avec l'habitat local et l'environnement

Le futur échangeur qui comprendra un péage sera raccordé aux routes départementales 908 et 96 grâce à un nouveau carrefour giratoire, en lieu et place du "stop" existant.

La ressource en eau sera protégée par la mise en place d'un réseau d'assainissement pluvial qui comprendra 3 bassins de rétention et de traitement des eaux. Quant à la préservation de l'environnement, des plantes présentant un enjeu local ont été identifiées et des mesures nécessaires à la protection de ces espèces seront instaurées, comme par exemple la transplantation, ou le déplacement d'une mare temporaire méditerranéenne.